



Conseil exécutif 2017-2018
L'Association générale étudiante de droit de l'Université de Sherbrooke
Réunion 1- Été 2017
Mardi le 9 mai 2017
16h
Université de Sherbrooke --- A9-146-2
Procès-verbal

Présents:

- Président: Antoine Poirier-Godon
- Trésorier: Mickaël Deschênes
- Respo Acad: Chloé Valiquette
- VP: Isabelle Simard
- Respo professionnel: Catherine Bernard
- Respo externe: Nicolas Delisle-Godin
- Respo social: Audrey-Ann Martin
- Respo admin:---
- Respo Comm: Kolia Frare

Absents:

Observateurs:

1. Ouverture de la réunion

Antoine déclare l'ouverture de la réunion à 16h11.

2. Désignation du praesidium

Audrey-Ann propose Antoine comme président d'assemblée et Nicolas comme secrétaire d'Assemblée. Appuyé par Kolia

3. Adoption de l'ordre du jour

Mickaël propose l'adoption de l'ordre du jour tel quel. Nicolas appuie.

4. Adoption du procès-verbal de la réunion du

Aucun PV à adopter.

5. Affaires nouvelles

5.1 (D) Plan de commandites

Depuis 2015, l'AGED a créé des forfaits que les cabinets peuvent choisir.

Catherine a modifié certaines choses : dans le forfait les 10 merveilles. Le processus est que Catherine a envoyé le plan modifié à Karine Allare pour révision. Elles vont l'approuver et ensuite l'envoyer aux cabinets.

Il y a une liste de cabinets préétablis qui vont sûrement reprendre les mêmes forfaits.

Catherine prévoit essayer d'aller chercher un financement plus local. Group Investors nous avait sollicité, elle veut reprendre contact. On a un contrat d'exclusivité avec Trek à ce niveau, elle veut voir qui pourra nous donner la meilleure offre. Si on pouvait essayer de trouver un moyen de travailler avec des plus petits cabinets ou organismes avec un

Nicolas veut savoir si c'est la version finale.

Catherine mentionne qu'on peut encore modifier mais que ça va vraiment ressembler à ça.

Nicolas dit que comme c'est une façon d'aller chercher beaucoup d'argent, si on pouvait trouver un correcteur vite fait, ce serait intéressant.

Catherine mentionne aussi son idée de prendre le forfait réussite (déjeuner pour les étudiants). Elle veut faire la même chose mais pour l'après-midi, il y aurait une table de service à la bibliothèque.

Kolia dit qu'il peut faire une correction du document ce soir. Il suggère aussi que la bouffe vendue ne soit pas bruyante.

Nicolas se demande si on a un droit de sponsoring dans la bibliothèque.

Camille Rochefort-Racicot veut savoir si Catherine sera en cc sur la liste de cabinet et si cette liste-là sera disponible aux respos commandites des comités.

Catherine dit qu'elle peut demander à Josée Perreault si c'est possible mais ne croit pas que ce le sera.

Nicolas suggère que les respos commandites aillent toujours se référer à Catherine.

Kolia dit qu'il y avait eu des problèmes avec le comité mode l'an passée à ce sujet au niveau des exclusivités.

Nicolas suggère qu'on attende le go de Catherine pour adopter le document.

Maude : pour les correcteurs, vous auriez pu vous inspirer des correcteurs de l'obiter, ils doivent certainement pouvoir aussi le faire.

Kolia : je suis dans le groupe de l'obiter, je peux contacter la correctrice de l'obiter.

Nicolas : On peut simplement proposer un contrat ouvert.

Nicolas propose un budget de 30\$ pour la correction avec un appel d'offre. Antoine appuie.

Nicolas : On peut simplement demander aux gens qu'on connaît qui font de la correction et ensuite laisser Catherine décider.

Catherine : L'administration a déjà fait une révision simple.

Antoine : Dans le fond ceux qui connaissent des gens qui font de la correction leur demande rapidement et après ça on choisit vite fait.

Adopté à l'unanimité.

5.2 (I) Tour d'horizon du budget

Antoine : Mick, Isa et moi se sont rencontrés hier avec Émile. Émile boucle son propre budget et il ne lui en reste pas gros. Il a bien pris le temps de nous expliquer comment fonctionne le budget. L'important pour nous est de comprendre comment fonctionne le budget pour le début de l'année. Présentement, après tous les chèques, ça devrait tourner aux alentours de 30-40 000\$. On est dans les normes, l'an passé le budget a commencé avec environ 30 000\$. Il a fonctionné en faisant le budget uniquement avec les cotisations et les commandites, les enveloppes budgétaires ont été octroyées en fonction de cela. Il nous a conseillé de faire la même chose. Advenant le fait qu'on arrive avec plus que 30 000\$, on pourrait sortir des beaux projets avec le surplus. Concernant notre propre approche, on en parlera au chalet, mais l'an passé le budget a été gardé pour Émile uniquement, je crois que cette année, Mick sera assez ouvert à l'idée de communiquer où on en est avec le budget, le lousse qu'on a, etc. Je ne crois pas que ce soit quelque chose qui soit litigieux, simplement viser un peu plus d'ouverture et de circulation de l'info.

Kolia : je suis d'accord avec le budget pour tous, que compte tu faire pour l'histoire de Félix Brissette et les paiements.

Mickaël : Émile a laissé la corde lousse à Félix pour les law games et il a présentement environ 5500\$ qui dort chez lui, on attend le paiement encore.

Nicolas dit qu'il est normal qu'on n'utilise pas les fonds pour faire le budget. Il dit que la FEUS a déjà eu un fond de roulement de 900K et il n'y avait pas de problèmes.

Camille (observatrice) : peut-être parler avec Nicolas Desilet avant demain pour que les informations qui seront transmises au budget de demain en lien avec law games soient bien divulguées.

5.3 (I) Camp d'exec

Antoine : Quelques petites infos par rapport au camp : pas d'internet, pas de réseau. Donc pour la journée de dimanche, il faut s'arranger pas d'internet donc préparez votre matériel à l'avance. Il y a une demande de subvention qui sera présentée au CA demain, c'est-à-dire le prix du chalet, je vais aussi leur expliquer la pertinence de notre démarche. C'est quelque chose qui se fait dans plusieurs

assos et je trouve ça particulièrement pertinent, j'espère que ça peut partir une tradition. Concernant la nourriture, je proposerais qu'on aille au Costco se préparer une batch et s'arranger avec ça. Concernant les voitures et le déplacement, j'ai prévu de l'essence pour 3 voitures, je crois qu'on est amplement capable avec 3 voitures pour 8 personnes.

Nicolas : Le budget que tu as prévu pour le CA ça prévoyait quoi?

Antoine : Ça prévoyait la dépense de chalet et la dépense pour les voitures. J'ai voulu trouver le juste milieu du strict minimum.

Mickaël : Si le CA n'approuve pas, on fait quoi?

Antoine : Pour le chalet, je le paie cash, ça sera contribution volontaire, je le prends sur ma propre initiative, si vous voulez m'aider c'est à votre liberté.

Audrey-Ann : Je n'ai pas le choix de partir seul vu que je travaille le soir même et le lendemain, est-ce que certains partiraient en même temps que moi?

Nicolas : Il y a une dépense de CE pour un souper par année ou par session, je ne suis plus certain. On pourrait prendre cet argent pour financer la bouffe.

Cath : par rapport à la voiture, je travaille aussi cette fin de semaine, comment est-ce qu'on va s'arranger?

Nicolas : Pour les dépenses de voitures, généralement, si le CA accepte la dépense, on va probablement favoriser les personnes qui partent ensemble versus celles qui partent à cause de leur travail.

Antoine : on va s'arranger intelligemment avec tout ça.

5.4 (D) Demande de subvention UniversDroit

Antoine : J'ai reçu une demande de subvention pour ce projet. C'est un gars qui s'appelle William Julien-Courchesne qui travaille en collaboration avec Karl Boulanger et Camille Bélanger. Ils veulent faire une plateforme où les gens vont pouvoir placer leurs notes de cours (une mise en commun des notes de cours). On ne rentre pas dans les détails plus que ça, le projet est approuvé par la faculté. On pourrait aussi entre autres diriger les gens pour la vente de livres et les appartements et qui se dirigeraient vers ces plateformes là. Sont mises en annexes les demandes. J'ai aussi une facture de 40\$ qui sert à préparer l'interface de leur plateforme. Ce sera une seule dépense, elle ne reviendra pas, tandis que les autres, style l'hébergement du site web, doivent être payées chaque année.

Kolia : Est-ce qu'ils demandent à être payé pour cela? Pour l'histoire de propriété intellectuelle, ça fonctionne comment?

Antoine : Ils sont en communication avec Me Gaulin. Pour ce qui est d'être payé, ils ne demandent pas cela. En ce moment, ces factures sont payées de sa poche. Il compte le faire bénévolement.

Kolia : Est-ce que les gens contribuent sur une base volontaire? Est-ce qu'on garde un contrôle là-dessus?

Antoine : Oui. Pour le "après" il doit se trouver des successeurs. Je vais regarder pour le plus précis. Concernant les autres universités, ça fonctionne avec les numéros d'identification, donc c'est réservé aux membres de l'AGED.

Nicolas : La fac a-t-elle déjà approuvé tout le projet dont la prop intellectuelle

Antoine : Oui

Nicolas : je vois le principe et la facture, mais rien d'autre, pas d'explication de la facture, du concept, je suis pas à l'aise de faire une subvention avec autant d'inconnus et de pré-autoriser des dépenses récurrentes que nos successeurs ne voudront pas nécessairement approuver

Isabelle : Est-ce qu'il faudrait créer un comité?

Antoine : Le projet qui avait été lancé avec l'ancien exec était que ce serait avec le VP Comm.

Camille (observatrice) : J'aurais une question sur la gestion à l'interne. Est-ce que ce serait à intégrer avec un comité interne?

Antoine : Ça serait vraiment à part. L'ensemble de vos questions me dis que vous voudriez avoir une rencontre avec les responsables pour approfondir le sujet. On peut continuer de brainstormer sur ces questions là et ensuite on serait prêt à prendre une décision après leur avoir posé leurs questions. Ça resterait quand même indépendant, mais avec des relations envers le responsable du CE.

Chloé : Ça pourrait aussi aller au Vp acad vu qu'il s'agit de notes de cours?

Maude (observatrice) : Je vous conseille de considérer fortement ce projet. Ça démontre qu'on est une faculté ouverte à travailler ensemble. Je crois qu'ils ont bien fait de se tourner vers l'AGED puisqu'il s'agit d'un projet qui nous concerne directement.

Mickaël : On pourrait peut-être aussi demander à Karl, c'est lui qui est à l'origine de la demande de subvention. Il disait aussi que ça serait probablement une dépense de 100\$.

Kolia : Pour savoir si on intègre ça à un tel comité, on pourrait regarder ça après au cas où on a à intégrer ça dans un comité. Aussi, est-ce que ça donnerait accès aux anciens?

Nicolas : Beau projet, mais on n'a pas assez d'informations, mais **je propose de refuser la demande de subvention et les inviter à venir présenter et faire la demande directement dans un CE.**

Audrey-Ann appuie

Antoine : À la base, Karl m'a approché pour demander la meilleure façon de procéder. J'ai peut-être pris pour acquis que vu qu'il soit déjà venu présenter, ça serait quand même une bonne façon, mais je vais lui ré-écrire.

Adopté à l'unanimité.

5.5 (D) Demande de subvention Simon Bouthillier

2 minutes de temps de lecture.

Nicolas : Il demande 500\$ et on a un pouvoir de dépense pour 500\$ et moins. Je crois que ça doit aller au CA pour la demande. Aussi, le fait qu'il ne se soit pas venu sur place fait en sorte que je lui demanderais de venir se présenter avant.

Antoine : C'est souvent arrivé auparavant qu'on ait octroyé des demandes de subvention sans que les gens se présente. Il ne faut pas perdre de vue qu'il doit donner une réponse rapidement. Je pourrais lui réécrire pour lui dire de venir faire la présentation en CA, qu'il y a demain. Il faudrait autrement probablement que ça aille au CA d'automne.

Nicolas : Même si ça s'est fait dans le passé, je ne crois pas que ça veuille dire qu'on peut automatiquement autoriser des subventions sans que la personne ne soit présente.

Kolia : Pour ce qui est de l'histoire que ça presse, on peut quand même faire un CE d'urgence. Cependant, c'est une grosse dépense pour une seule personne, je crois préférable pour ça de l'envoyer au CA.

Antoine : On pourrait décider de lui faire la subvention qu'on veut. Ce n'est pas parce qu'il a demandé 500\$ qu'on doit lui attribuer 500\$, on pourrait lui attribuer moins. Je lisais sa lettre et je trouve ça extrêmement détaillé, qu'il avait déjà assumé des dépenses pour représenter la faculté, je me dis maintenant pourquoi ne pas lui subventionner son voyage. Je n'ai aucun doute que de subventionner ce gars à la hauteur de 500\$ soit bénéfique pour l'AGED. Il faut aussi tenir en compte que l'université de Sherbrooke n'a jamais eu accès à cette compétition là, c'est probablement de ses propres démarches qu'on y a accès.

Isabelle : après avoir lu sa proposition, je trouvais ça complet et je me sentais à l'aise de lui attribuer. Je crois qu'on peut lui attribuer sans problèmes.

Antoine: Il faut aussi tenir en compte qu'il a demandé depuis longtemps à l'AGED et il n'a eu aucune réponse.

Catherine : Je ne veux pas répéter, mais je connais Simon, il est un excellent débateur et de ce que j'ai vu, il est impliqué et bon là-dedans. Il faut se rappeler qu'il va représenter la faculté et l'université dans une compétition internationale. Je serais prête à ce qu'il vienne s'il demande 500\$ ou plus, mais je suis prête à l'encourager.

Mickaël : Ça peut être une bonne porte pour le futur. À quoi bon avoir dans notre règlement de donner 500\$ pour passer par le CA si on a le pouvoir de passer par les règlements.

Huis clos (Nicolas, Catherine, Mickaël, Kolia, Isabelle, Antoine, Chloé) à 17h30

Sortie du Huis clos à 17h40

Antoine propose d'inviter Simon au prochain CE et de lui expliquer que le montant maximal que le CE peut octroyer est de 499\$.

Isabelle veut savoir, si on accepte de lui donner la subvention, doit-il apporter les factures.

Nicolas dit que le montant de la subvention peut être conditionnelle à rendre des comptes sous la forme d'un contrat.

5.6 (D) Comptes Facebook/Agenda

Kolia veut que chaque comité ait sa propre page facebook qui seraient insérés dans le groupe facebook. Problème est que ça ne se fait pas. Ainsi, chaque comité aurait son compte facebook pour remplacer une page. Je vais parler aux différents responsables communication pour qu'ils m'écrivent à chaque fois.

Il dit qu'on a un agenda sur le site. On peut s'imbriquer dans le site de l'Université, mais préfère qu'on reste indépendant. Il a besoin d'une clé de code pour updatet et permettre de faire l'agenda officiel sur le site.

Catherine dit qu'il est possible qu'il y ait un volet commanditaire sur le site et qu'on doivent changer certains commanditaires déjà affichés. Mais les comités vont-ils toujours devoir passer par lui?

Kolia dit qu'il veut un compte officiel de l'AGED sur facebook pour ne pas que les membres postes avec leurs comptes personnels des infos de leurs comités.

Catherine demande ce qu'il en est des pages des comités?

Kolia dit qu'ils ne peuvent pas être privées. Ils dit que certaines infos devraient restées privées et uniquement être postées sur l'AGED.

5.6.5 Photoshoot

Kolia suggère de faire un photoshoot avant un 5 à 8 et mettre nos photos d'élections présentement. Envoyer photo Kolia pour site aged

5.7 (I) Adresses email et fichiers google doc (personnels et communs)

Explorer google doc, faire un ménage, transférer les fichiers importants dans le dossier 2017-2018

5.8 (I) Suivi écrit des tâches de début de mandat (création d'un mini-guide pour chaque poste)

Noter au jour le jour ce qu'on fait pour créer un guide à transmettre les nouveaux exécutants à chaque année.

5.9 (I) Rôles des exécutants dans les intégrations

Audrey dit que les exécutants ne pourront pas se présenter en tant que boosters, mais qu'on va avoir besoin de bras. Ce serait important que le plus d'exécutants soient là. Il va y avoir une formule Amnesia-Boston Bar.

Kolia dit qu'on avait eu plus de temps de ,boisson les années d'avant. Le fait d'avoir juste 4h est très peu. Serait-il possible d'avoir plus de la part de la Sécu.

Audrey dit que c'est le BBQ du doyen à 16h le vendredi. Des jeux sont prévus après. Le départ pour les bars est à 21h30. Le samedi, les étudiants arrivent vers 13h. Etc, voir le plan des intégrations.

6. Affaires courantes

7. Varia

Catherine dit que Phil lui a mentionné qu'il manque un paiement de Desjardins et de Trek. Elle attend un courriel à ce sujet.

8. Fermeture de la réunion

La fermeture de la rencontre est déclarée à 18h05.

ANNEXE I - FACTURES UNIVERSDROIT



ANNEXE II - TEXTE DE PRÉSENTATION : SIMON BOUTHILLIER

À qui de droit,

Du 18 au 24 mai prochain se déroulera la Coupe du monde de débat francophone.

Compétition organisée année après année à Paris, en France, elle rassemble les plus grands noms du débat, provenant de l'Afrique, de l'Europe, de l'Asie, de l'Amérique et d'institutions reconnues mondialement, comme Sciences Po, HEC Paris, Oxford, etc. La compétition se déroule dans des bâtiments d'importance de la République française, notamment au Ministère des Affaires étrangères et à la Cour de cassation.

Pour la première fois cette année, l'Université de Sherbrooke pourrait y être représentée. En effet, j'ai entrepris de former une équipe avec un partenaire avec qui j'ai remporté la compétition intercollégiale de débat du Québec en 2012 et la Coupe de débat interuniversitaire Édouard-Montpetit en 2015.

J'ai fondé l'an passé le Club de débat de l'Université de Sherbrooke, organisation qui permet à des étudiants de tous les domaines d'études de s'initier à l'art du débat et de participer à des compétitions québécoises, canadiennes et internationales. À titre de président du Club de débat, j'ai représenté la Faculté de droit l'Université de Sherbrooke au North American Debating Championship et au World Debating Championship. Il s'agissait de la première participation de l'Université de Sherbrooke à ces compétitions de grande envergure. De plus, comme vous en avez peut-être eu vent, j'ai représenté la Faculté de droit lors des deux dernières éditions de la compétition de débat de la CADED, la Confédération des associations des étudiants et des étudiants en droit civil, ce qui lui a permis de remporter deux premières places. Le rayonnement de la Faculté me tient à cœur, tout comme le développement intellectuel et citoyen de ses étudiants et c'est un grand honneur pour moi de m'impliquer dans le monde du débat au sein de la communauté universitaire et de porter les couleurs de l'Université de Sherbrooke lors de compétitions. Cependant, participer à de telles activités est dispendieux.

En effet, les coûts prévus pour la Coupe du monde 2017 sont de 1395\$ et se répartissent ainsi:

845\$ pour le billet d'avion aller-retour

30\$ pour l'inscription

520\$ pour l'hébergement

Je me permets aujourd'hui de vous écrire pour savoir s'il est possible pour l'AGED de me commanditer afin de me permettre de réaliser ce rêve, moi qui représenterai mon pays et la Faculté à l'étranger. Il s'agit de la première demande de commandite que je fais à l'AGED, malgré que j'ai maintes fois représenté la Faculté de droit par mes propres moyens. Je vous demande aujourd'hui la somme de 500\$ qui me permettrait de déboursier la moitié de mon billet d'avion. Selon la Constitution de l'AGED, ce genre de décision (inférieure à 1000\$),

peut se voter en C.E., ce qui me permettrait d'avoir une réponse rapidement et de décider si je peux me rendre à Paris pour la compétition.

Merci beaucoup pour votre temps et votre support,

Simon Bouthillier

Étudiant au baccalauréat en droit et au MBA à l'Université de Sherbrooke